



mardi 19 février 2019

Amicale des anciens combattants d'Audenge

Mairie,
24, allée Ernest de Boissière
33980 Audenge

Le président

Stéphane THIERRY
06.21.23.96.56
s.e.thierry@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 FEVRIER 2019

L'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants s'est tenue dimanche 17 février 2019 dans les locaux de la mairie d'Audenge sous la présidence de Stéphane Thierry, président de l'amicale, en présence de Nathalie LeYondre, maire d'Audenge et conseillère régionale, et de Jacky Landot, conseiller municipal en charge des associations et des sports.

Les portes de la salle des fêtes ont été ouvertes à 09h00 pour accueillir les participants et recueillir les cotisations. 45 participants sont dénombrés. Le président produit 21 procurations. L'amicale comptant 106 adhérents, le quorum est atteint. La séance débute à 10h15.

Le président remercie chaleureusement les élus et les participants de leur présence.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Louis Ruiz, Jean-Pierre Robert - qui fut durant 20 ans président de l'amicale- et Jean-Maurice Guichard qui nous ont quittés en 2018.

Il souligne l'aide sans faille de la municipalité et évoque le voyage en Alsace prévu en mai de cette année. Il félicite les 9 nouveaux adhérents.

Il remercie les porte-drapeaux pour leur disponibilité et l'investissement des épouses Evelyne, Bernadette, Danielle pour la vente des bleuets le 11 novembre 2018 et remercie Evelyne pour son aide précieuse à l'organisation des déjeuners.

Il note enfin la belle participation des adhérents aux diverses cérémonies patriotiques.

Nathalie LeYondre, maire d'Audenge, souligne le caractère dynamique de l'amicale.

Elle rappelle l'attachement de la municipalité aux associations patriotiques, garantes du devoir de mémoire, en particulier envers les jeunes générations, et l'autre facette qui est le soutien aux Anciens.

Elle salue Florian, le désormais plus jeune membre de l'amicale avec ses 15 ans et le félicite chaleureusement pour son inscription au concours national de la Résistance et de la Déportation.

Elle insiste sur le caractère essentiel du rassemblement autour des valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie et son attachement fort à la devise de la République « *Liberté, Egalité, Fraternité* ».

Le secrétaire, Patrick Besnard, présente le bilan moral 2018.

Il rappelle la physionomie de l'amicale en 2018 :

- 41 anciens combattants,
- 2 titulaires du titre de reconnaissance de la nation,
- 28 soldats de France,
- 4 veuves,
- 35 membres bienfaiteurs.

Des démarches ont été conduites par le président, certaines en liaison avec le CCAS d'Audenge, au bénéfice de veuves d'anciens combattants afin d'obtenir des aides financières pour l'amélioration de l'habitat afin de garantir un maintien à domicile dans de bonnes conditions mais aussi pour venir très rapidement en aide suite à des situations personnelles devenues brutalement insupportables.

L'efficacité de l'ONAC et du CCAS a été souligné.

L'amicale a participé à 9 manifestations patriotiques au cours desquelles le président a décoré de la croix du combattant, Jean-Maurice Guichard, Yvon LeYondre et Jean-Claude Rambert et a remis la médaille de la reconnaissance de la Nation à Jean-Claude Rambert.

La participation des enfants des écoles et de leurs professeurs a rehaussé l'éclat de ces manifestations et a été appréciée tous - élus, anciens combattants, participants - contribuant ainsi à la belle image d'Audenge.

L'amicale a organisé 3 repas conviviaux avec une participation moyenne de 50 personnes et participé comme chaque année au méchoui traditionnel à Lubec, avec les autres organisations patriotiques d'Audenge et de Lanton. Elle a aussi ouvert les portes de son « *mini-musée* » lors des journées du patrimoine en septembre et se félicite de 61 visites.

Deux sorties ont été mises sur pied, l'une au journal *Sud-Ouest* le 3 mai et une autre d'une journée en Dordogne le 30 septembre.

Le conseil d'administration s'est quant à lui réuni à 7 reprises pour préparer et réaliser ces actions.

Enfin, son actualité est retracée sur son site <http://ancienscombattants-audenge.wifeo.com> et la page *Facebook* associée.

- L'assemblée adopte à l'unanimité le bilan moral 2018.

Le trésorier, Jean-Jacques Gentil, présente le bilan financier 2018. Il précise les dépenses supplémentaires relatives à l'achat de ticket de tombola pour au moins 5 ans. Malgré cela, le solde reste créditeur. Le président insiste sur le fait que l'amicale ne fait strictement aucun bénéfice sur les participations à l'organisation des voyages.

Liliane Morel, vérificateur aux comptes avec Michelle Sibille, atteste la réalité et la sincérité des comptes.

- L'assemblée adopte à l'unanimité le bilan financier 2018.

Le président présente les projets pour l'année en cours.

L'amicale va emménager dans un nouveau local plus spacieux, toujours dans la villa « *Isabelle* ». Les pièces de collection des différents conflits et des opérations extérieures, qui pourront être visibles par le public, seront ainsi mieux valorisées. De nouveaux dons sont attendus et bien évidemment cordialement acceptés. Sur proposition de Nathalie LeYondre, maire d'Audenge, l'inauguration est programmée le 11 novembre.

Un état exhaustif des pièces et documents sera également réalisé et remis à la municipalité, qui en sera alors propriétaire.

Le président revient sur le voyage en Alsace de la début mai remercie la municipalité pour son soutien et réaffirme que l'argent collecté par l'amicale est intégralement consacré au paiement des frais afférents.

Site : <http://ancienscombattants-audenge.wifeo.com/>

Facebook : @ancienscombattantsaudenge

Il précise que le conseil d'administration a décidé de reverser une partie du montant du bénéfice de la tombola du 11 novembre à l'école primaire d'Audenge.

Une visite au musée de l'hydravion de Sanguinet est envisagée en septembre; le projet est en cours d'élaboration.

Les adhérents, que le président espère nombreux, participeront au traditionnel méchoui de septembre à Lubec.

Dans le cadre des informations sur le monde combattant, Stéphane Thierry évoque le décret de juillet 2018 modifiant les conditions d'obtention de la médaille du combattant qui reconnaît désormais les séjours en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

Daniel Marchand et Serge Dornon venant de recevoir leur carte du combattant, le président les informe que la médaille leur sera décernée officiellement à la cérémonie du 8 mai prochain.

Suivent les diverses élections.

Michelle Sibille et Liliane Morel sont réélues aux fonctions de vérificateur aux comptes.

Le conseil d'administration propose 2 places suite aux départs de Gilbert Bureau et de Christian Meyre. L'assemblée générale valide les membres actuels qui se sont représentés, de même que les deux volontaires aux postes vacants, Jacques Charron et Pascal Baclet.

Après délibérations, le conseil d'administration est composé de la façon suivante :

Présidente d'honneur :	Nathalie LeYondre, maire d'Audenge
Président :	Stéphane Thierry
Vice-président :	David Mionnet
Secrétaire :	Patrick Besnard
Secrétaire-adjoint :	Franck Vigon
Trésorier :	Jean-Jacques Gentil
Trésorier-adjoint :	Christian François
Membres du C-A :	Christian Roman Jacques Charron Pascal Baclet

Pour 2019, les porte-drapeaux seront :

Franck Vigon,
Christian François,
Daniel Marchand,
Jacques Charron,
David Mionnet.

Enfin, Stéphane Thierry remet solennellement à Christian François, au nom du ministre des armées, l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance de 6 années de fidélité à cette fonction.

La séance est clôturée par Nathalie LeYondre, maire d'Audenge, qui après avoir renouvelé son intérêt pour le nouveau musée et le principe de l'inventaire, souhaite une année fructueuse à l'amicale.

